

Réf: Dossier N° 408106

Avis de constitution

« CASH-AFRIC »

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE CITE
ROSIER PROGRAMME 2, APPARTEMENT 368, 08 BP 758 ABIDJAN**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
07/03/2025 reçus par Me SYLLA LASSANA,, enregistrés au CEPICI, le
09/04/2025, il a été constitué une SAS P aux caractéristiques**

SOCIETE « CASH-AFRIC »

**La Société a pour objet, en tous pays et en particulier, sur le territoire
de la République de
Côte d'Ivoire :**

**La conception, le développement, la gestion et l'exploitation de
plateformes de jeux en
ligne ou physiques, incluant des jeux interactifs, des paris sportifs et
tout autre type de
divertissement ludique ;**

**L'organisation, la promotion et la gestion de jeux de hasard grand
public (tombolas,
loteries, etc), y compris des campagnes de sensibilisation et des
événements connexes
pour le grand public ;**

**La prestation de services digitaux, notamment la création et la
gestion de solutions
technologiques innovantes dans le domaine du divertissement ;**

**L'offre et la gestion de services liés aux crypto-monnaies, tels que le
développement de
solutions d'échange, de transfert et de paiement sécurisés utilisant
des technologies
blockchain ;**

**Et plus généralement, la réalisation toutes opérations, industrielles,
commerciales,
financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou
indirectement à l'objet
social ou pouvant en faciliter le développement, la réalisation,
l'extension ou le**

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE CITE
ROSIER PROGRAMME 2, APPARTEMENT 368, 08 BP 758 ABIDJAN
Mlle BETSI NGONO AKISSI MARTINE KAREN (PRÉSIDENT)**

null

n°CI-ABJ-03-2025-B16-00054 du 29/04/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°26960/GTCA/RC/2025 du 29/04/2025

